Aulnoy

1951-1960

Les conscrits classe 1953.

Elections du conseil municipal le 26 avril 1953.

Aulnoy-Lez-Valenciennes de 1951 à 1960

1951

- Subvention de 5 000 F à l'union sportive Aulnoy pour l'achat de coupes.
- Fourniture et installation de stores à l'école des filles.
- A la demande des employés des tramways d'Aulnoy, le conseil municipal décide de leur allouer la somme de 30 000 F pour leur venir en aide.
- Construction d'un préau et marquise pour mettre à l'abri des intempéries, les élèves des écoles de garçons et de filles. Depuis longtemps les municipalités successives ont envisagé ces constructions. Coût : 1 583 303 F.
- Mise en route des travaux pour la réfection et la construction du réseau d'égoûts communal.
- Une plainte est déposée en mairie par les riverains de la Rhônelle : monsieur Pergolizzi, minotier, retient les eaux de la Rhônelle à un niveau trop élevé. En effet, il a été remarqué que le petit pont de fer se trouve immergé en permanence ce qui va entraîner une détérioration prématurée des poutrelles. Depuis que monsieur Pergolizzi exploite le moulin, les eaux sont maintenues à un niveau beaucoup plus élevé que du temps de son prédécesseur.
- 13 août : décès d'Emile Génard, secrétaire de mairie. Le conseil municipal lui rend hommage.
- 1er décembre : Roger Meyer, employé à la mairie de Trith-Saint-Léger jusque là, est embauché en qualité de secrétaire de mairie.
- Le tarif de la bascule publique est porté à 50 F (au lieu de 30 F).
- Subvention de 5 000 F à la société de football et de 2 000 F à la société des secours mutuels d'Aulnoy.
- Suite à une demande de Georges Delgrange, chef de la clique et Marius Lefevre, sous-chef de la fanfare municipal, les traitements annuels suivants sont appliqués :
  - chef de musique : 25 000 F au lieu de 15 000 F
  - S/chef de musique : 12 500 F au lieu de 10 000 F
  - Chef de clique : 10 000 F au lieu de 7 500 F
  - Chef de pupitre : 2 500 F au lieu de 2 000 F.
- Une redevance de 200 F par caveau construit sera dû par les entrepreneurs qui utilisent la borne fontaine du cimetière.

1952

- Monsieur l'abbé Vandenabeele, curé d'Aulnoy, informe le conseil municipal qu'il va construire une salle d'oeuvres dans l'ancienne propriété de Madeleine Objoie, attenante à la parcelle de terrain longeant l'église.
- Subventions aux sociétés locales :

- société de football :	10 000 F
- société de musique :	10 000 F
- commune libre de la Briquette :	10 000 F
- société de secours mutuels :	3 000 F
- société des vieux travailleurs :	10 000 F
- société des prisonniers de guerre :	3 000 F
- société des déportés :	2 000 F
- société colombophile :	3 000 F
- société des anciens combattants :	2 000 F
Total :	53 000 F.

- La prime de consultation des nourrissons passe de 30 F à 50 F.
- Installation de boites aux lettres aux lieux-dits Pont d'Aulnoy (remplacement), La Briquette, La Chapelle.
- Création de l'association populaire Saint Martin (déclarée en Sous-Préfecture le 21 janvier 1952).
- Grâce à la collaboration de Jules France, 1er prix de Rome, les armoiries de la commune ont été retrouvées dans les archives nationales. L'écusson est bleu d'azur avec bande d'or accompagné de 6 besants du même en orle.
- Projet de construction du kiosque à musique disparu en 1940, si les subventions sont suffisantes.
- Fête du 14 juillet :
  - réveil en fanfare par la musique municipale
  - concours colombophile
  - 15 h 30 : rassemblement des sociétés à la mairie et départ en cortège pour le monument aux morts avec dépôt de gerbes
  - 16 h : cour de l'école des filles : remise de récompenses aux lauréats du Certificat d'études primaires.
  - vin d'honneur
  - 17 h : place de la Bascule : départ de la course cycliste organisée par la section cycliste de la Concorde Olympique Trithoise. Arrivée : place du monument
  - 21 h : parc des sports : feu d'artifice
  - retraite aux flambeaux.
- 15 août : tournoi de la municipalité (football).
- Travaux :

- école des filles : réparation de la galerie vitrée et achat d'une chaudière de chauffage central
- école des garçons : asphaltage de la cour, réparation des W.C.

1953

- Création d'un poste d'ouvrier communal (Jean Blondy). Jusqu'ici la commune n'a pas d'emploi d'ouvrier et elle est obligée d'avoir recours à des ouvriers occasionnels pour effectuer des travaux de toute nature.
- La Caisse d'Epargne de Valenciennes offre à chaque nouveau-né un livret de 100 F, sous réserve d'un versement identique des parents.
- Liste des employés communaux :
  - 1 secrétaire de mairie
  - 1 commis d'ordre et de comptabilité titulaire
  - 1 employé de mairie titulaire
  - 1 employé auxiliaire temporaire
  - 1 garde champêtre titulaire
  - 1 ouvrier professionnel 2e catégorie titulaire
- 31 enfants dont les parents habitent le Chemin Vert ne peuvent, étant donné l'éloignement de cette rue avec le centre de la commune, fréquenter les écoles d'Aulnoy. Ils suivent donc les cours des écoles du hameau du Poirier à Trith-Saint-Léger.
- 26 avril : élections municipales. Composition du conseil municipal : Emile Vaillant (Maire), Louis Carpentier (1er adjoint), Grégoire Clément (2e adjoint), Robert Monier, Henri Stordeur, Robert Hermain, Daniel Lecrocq, Henri Génard, Joseph Ottelart, Henri Petit, Fernand Gévas, Pierre Monier, Louis Delbove, Henri Maillard, François Grégoire, Emile Evrard, Jean-Baptiste Hubert, Charles Maillet, Crépin Lefebvre, Othon Verquin et Victor Matta (conseillers municipaux).
- Mai : tournoi de football au stade municipal organisé par la société de football d'Aulnoy.
- Travaux de drainage de la rue du Pont.
- Départ en retraite de madame Taquet, directrice de l'école des filles.
- En raison des dégâts occasionnés par les chenilles de la haie du directeur d'école, le Maire lui demande de procéder à l'échenillage immédiat de sa haie.
- Achat d'une machine à écrire, en effet, la mairie ne possède qu'une machine pour 3 employés.
- Il est décidé que le conseil municipal se réunira le 1er mercredi de chaque mois.
- Pose d'une porte et d'une main courante (partie supérieure d'une rampe d'escalier) au cimetière. Coût : 55 000 F.
- Réfection du mur de la Rhônelle. Coût : 150 943 F.
- Travaux au mur de l'abreuvoir. Coût : 120 000 F.
- Achat d'une parcelle de terrain de 60 m2 appartenant à Auguste Dusart et située place du Partiau.

1954

- Reconstruction des aqueducs longeant les rues de la mairie et du moulin et construction d'un aqueduc à l'intersection des rues Louis Descamps et de Feleine. Coût : 7 400 000 F.
- Madame Bastien, directrice de l'école des filles souhaite qu'une femme de ménage soit affectée à la classe enfantine étant donné le nombre important d'enfants. Le conseil municipal, considérant les faibles ressources de la commune ne peut accéder à sa demande et lui conseille de ne plus admettre les enfants au dessous de 5 ans.
- Travaux :
  - élargissement à 5 m de la chaussée rue de Feleine
  - reprofilage rue Descamps et exécution d'un revêtement en macadam traité en semi-pénétration
  - curage de la Rhônelle
  - agrandissement du cimetière et construction d'un escalier d'accès aux portes.
- Le conseil municipal fait paraître des articles dans la presse interdisant de déposer des casseroles sur les trottoirs rue du Pont, sous peine de police.
- Dimanche 30 mai à 15 h 30 en mairie : fête des mères et remise des décorations.
- 4 juillet : tournoi de football.
- Fête du 14 juillet : réveil en fanfare, course cycliste, concours de pêche, concours organisé par l'amicale bouliste des 5 chemins, retraite aux flambeaux avec la fanfare municipale, concours organisé par la société colombophile.
  Récompenses du 14 juillet : un dictionnaire à chaque élève admis en 6e et un livret de Caisse d'Epargne de 500 F à l'élève le plus méritant de chaque classe.
- A la demande de l'abbé Vandenabelle, réparation des cloches.
- Ouverture des portes du cimetière :
  - d'octobre à mars : de 8 h 30 à 17 h
  - de mars à octobre : de 8 h 30 à 19 h
- Embauche d'un moniteur d'éducation physique pour les écoles. Les enfants bénéficieront de 1 h d'éducation physique par semaine.

1955

- Ecole des garçons :
  - fourniture de tissu et de ridorails, coût : 25 356 F
  - agrandissement des fenêtres des classes, coût : 120 000 F
  - construction d'un préau à l'école maternelle, coût : 212 099 F.

- Indemnités de fonction du maire : 120 000 F par an, des adjoints : 50 000 F par an.
- Distribution de lait et de sucre à tous les enfants des écoles primaires, 2 fois par semaine (229 élèves de 6 à 11 ans).
- Plantation d'acacias boules sur la place Roger Salengro.
- Pose d'une bordure et d'un fil d'eau chemin des Bourgeois.
- Pierre Monier, conseiller municipal, est nommé au grade de chevalier du Mérite Agricole.
- De nombreux habitants se plaignent de l'absence presque totale de communication pour se rendre à Valenciennes, Trith, Maing, Thiant, Denain, Bouchain etc... Le Maire obtient de la société des autocars Finand un service régulier :
  - venant de Valenciennes vers Denain ou Bouchain : à 11 h 55, 13 h 25, 17 h 30 et 18 h 30
  - venant de Denain ou Bouchain vers Valenciennes : 8 h 05, 8 h 40, 12 h 25 et 14 h 15
- Une subvention de 1 500 F par an, est allouée à chaque enfant fréquentant les écoles supérieures.
- Le prix de la pesée à la bascule publique, passe de 50 F à 100 F.
- Réfection de la rue du Moulin et de la place de l'Eglise. Coût : 866 690 F.
- Suite à une réunion convoquée par monsieur le Sous-Préfet, avec les Maires de Valenciennes, Marly et Aulnoy, concernant la construction de logements sur le terrain d'aviation de la Briquette, la municipalité décide d'acheter en totalité le terrain du champ d'aviation sur Aulnoy et de céder des parcelles aux particuliers au prix de revient.
- Projet de construction d'un groupe scolaire.
- Distribution de colis américains aux nécessiteux de la commune.
- Électrification du chemin Vert : pose de 16 lampes. Coût : 169 198 F.

1956

- Réfection des rues Descamps et de Feleine. Coût : 8 300 000 F.
- Primes à la natalité :
  - 3 817 F pour le 2e enfant
  - 5 725 F pour le 3e enfant
- Subventions aux sociétés locales :
  - Commune libre de la Briquette : 15 000 F
  - Fanfare municipale : 35 000 F
  - Société des Vieux Travailleurs : 25 000 F
  - Société des prisonniers de guerre : 3 000 F
  - Société des déportés du travail : 2 000 F
  - Société colombophile : 5 000 F
  - Société des anciens combattants : 3 000 F
  - Société de football : 15 000 F
  - Société amicale bouliste : 2 000 F
  - Société de pêche : 2 000 F
  - Amicale laïque : 5 000 F
- Numérotation des maisons : en raison des nombreux homonymes sur la commune et pour faciliter le travail des facteurs, livreurs, voyageurs... la commune fait apposer sur chaque maison des plaques en aluminium de 16,5 x 8,5 cm, portant en relief un numéro en chiffre arabe inscrit en blanc sur fond bleu. Une participation de 100 F est demandée à chaque foyer. Les frais de pose sont supportés par la commune qui prend également en charge les plaques des habitants titulaires de la carte sociale d'économiquement faible.
- Construction d'un groupe scolaire : acquisition d'un terrain, parcelle 633, chemin de la Chapelle.
- Projet de lotissement sur les terrains de monsieur Gires et madame Dehon, rue Jean Jaurès, dont s'est porté acquéreur la société Bâtir.
- La commune ne dispose d'aucune salle en dehors de celle de la mairie qui doit faire office de salle de réunions du conseil municipal, salle de répétition et cours de musique. Elle n'a aucun local pour les consultations de nourrissons et les vaccinations. Pour y remédier, la mairie se porte acquéreur aux enchères des propriétés des héritiers de Louis Goubet :
  - 1 salle de 10 m 50 x 8 m avec une parcelle de terrain permettant son agrandissement
  - les bureaux de l'ancienne entreprise de Louis Goubet
  - une parcelle de terrain attenant au logement
- Le 22 décembre, dernier jour de classe avant les vacances de fin d'année, distribution de sachets de bonbons, d'oranges et de coquilles aux élèves.

1957

- Réfection chemin de la Bergère jusqu'à la maison Lenne, dernière maison de la commune.
- Construction d'un mur de soutènement entre l'école des garçons et l'habitation de Daniel Lecrocq pour éviter que le talus ne s'écroule.
- Rejointement du mur de la façade de la Mairie.
- Pose de nouvelles lampes rue Jean Jaurès, place de la Bascule et déplacement de celle existant impasse de la Chasse.
- Etablissement d'un bail de location de la maison appartenant à la commune, 5, rue René Mirland et servant de presbytère.
- Restitution à sa famille de la dépouille du soldat Bernard Bigaillon. Les funérailles organisées par la commune ont lieu le dimanche 17 mars à 15 h 30.

- Embauche de madame veuve Andréa Roggeman-André, femme de ménage, pour surveiller et soigner les enfants de la classe enfantine. En effet, cette classe compte 72 élèves de 4 à 5 ans et l'institutrice ne peut instruire et surveiller leur propreté.
- Fête des mères : un vin d'honneur est organisé et chaque maman décorée de la médaille de la famille française reçoit un colis de denrées alimentaires comportant 1 kg de sucre et 1/2 livre de café.
- Suite aux inondations provoquées au Moulin (le sentier de la Rhônelle est constamment inondé), le conseil municipal décide d'écrire aux Services des Eaux et Forêts et aux Pont et Chaussée pour connaître la hauteur d'eau permise au minotier.
- Construction d'un groupe scolaire : achat de terrains :

  - une parcelle de 3 a 8 ca au lieu-dit «Sentier des Haies» (rue Victor Hugo maintenant) appartenant à Nestor Payen Deloffre
  - une parcelle de 3 a 36 ca au lieu dit «Sentier des Haies» appartenant à Julien Thiriez
  - une parcelle de 1 ha 52 a 13 ca au lieu dit «Sentier des Haies» appartenant à Julien Thiriez.
- 8 et 9 septembre : fête communale. Concert de la fanfare municipale, place du Partiau.
- Achat d'un terrain de 60 m2 aux consorts Dusart-Taverne pour l'agrandissement de la place du Partiau.

1958

- Mademoiselle Bruno, directrice de l'école des filles, informe la municipalité qu'elle ne pourra, à son grand regret, accueillir de nouveaux élèves à la rentrée d'octobre. Le nombre d'élèves dans chaque classe est trop élevé (+ de 80 dans la classe enfantine). En attendant la construction du groupe scolaire, la municipalité met à la disposition de l'école la salle habituellement affectée à la musique afin d'y créer une nouvelle classe.
- Acquisition d'une partie de l'aérodrome désaffecté de la Briquette se trouvant sur le territoire d'Aulnoy (30 ha 01 ca) à l'exception de la partie devant revenir à la ville de Valenciennes (6 ha 44 a), pour la somme de 61 500 000 F fixée par le service des domaines.
  Etant donné la situation pécuniaire de la commune qui ne peut faire face à cette dépense, c'est le Comité Interprofessionnel de Logement de Valenciennes (CIL) qui avancera le prix.
  Le remboursement s'effectuera grâce aux sommes provenant des aliénations de terrain à bâtir que la commune consentira au CIL.
- 14 et 15 septembre : 2ème fête communale.
- Depuis le recensement de 1954, 200 maisons ont été construites à Aulnoy.

1959

- Réfection rue de la Fontaine. Coût : 1 499 000 d'anciens francs*.
- Installation d'un robinet d'eau potable au logement de la directrice d'école.
- 8 mars : élections municipales. Composition du conseil municipal : Emile Vaillant (Maire), Louis Carpentier (1er adjoint), Clément Grégoire (2e adjoint), Robert Monier, Henri Petit, Henri Stordeur, Henri Génard, Roger Marchant, Robert Hermain, Othon Verquin, Fernand Gévas, Daniel Lecrocq, François Grégoire, Joseph Ottelard, Emile Evrard, Crépin Lefebvre, Pierre Monier, Auguste Wuillot, Jean-Baptiste Hubert, Maurice Marchand, Raymond Bigayon (conseiller municipaux).
- Du 6 juillet au 9 août : organisation avec l'amicale laïque d'un camp aéré de vacances qui fonctionne 7 heures par jour. Les moniteurs sont pour la plupart des instituteurs et institutrices travaillant dans la commune. Ils acceptent d'effectuer ce travail pour de très faibles salaires. Les moniteurs sont aidés par des moniteurs-adjoints bénévoles, désirant se perfectionner.
- Le conseil municipal projette l'achat de la maison, 27, rue Turlet appartenant à Auguste Wilmot en vue d'y faire installer un bureau de poste. Le directeur départemental des PTT juge ce local trop petit, vu l'extension de la commune. Il est donc prévu que le bureau de poste sera installé dans les futures constructions du champ d'aviation de la Briquette.
- Classe supplémentaire à l'école des filles : construction d'un baraquement préfabriqué sur le terrain d'Albert Bury en bordure de la petite cour de récréation de l'école.

1960

- Le conseil municipal, considérant l'extension de la commune qui compte 3 500 habitants, qui est appelée à sensiblement augmenter, dès la réalisation du projet de construction sur le champ d'aviation de la Briquette, demande la création d'un bureau de poste dans la commune. Il souhaite que cet établissement soit situé en bordure de la Route Nationale qui est appelée à être le centre de la commune.
- Ferdinand Delgrange est mis en demeure de faire réparer son immeuble menaçant ruine à l'angle de la rue René Mirland et de la rue du Pont.
- En raison de l'inactivité de la société de musique, la commune achète un ampli de sonorisation pour les fêtes communales.
- Création d'un terrain de volley-ball au parc des sports.
- La commune décide d'offrir une mappemonde

lumineuse à Melle Perderiset, institutrice, qui part en retraite, en raison des nombreuses années de dévouement à l'école.

- Le personnel de Mairie est composé de :
  - 1 secrétaire de Mairie
  - 1 commis
  - 1 agent de bureau
  - 1 ouvrier professionnel 2e catégorie
  - 1 garde-champêtre
- Une couche de grenaille (gravillons répandus sur une route) est mise sur les chemins de la commune.

* En décembre 1958, le franc est déprécié de 17,5 % et regroupé : «le nouveau franc».

26 avril 1953 : élection du conseil municipal, discours d'Emile Vaillant, Maire.

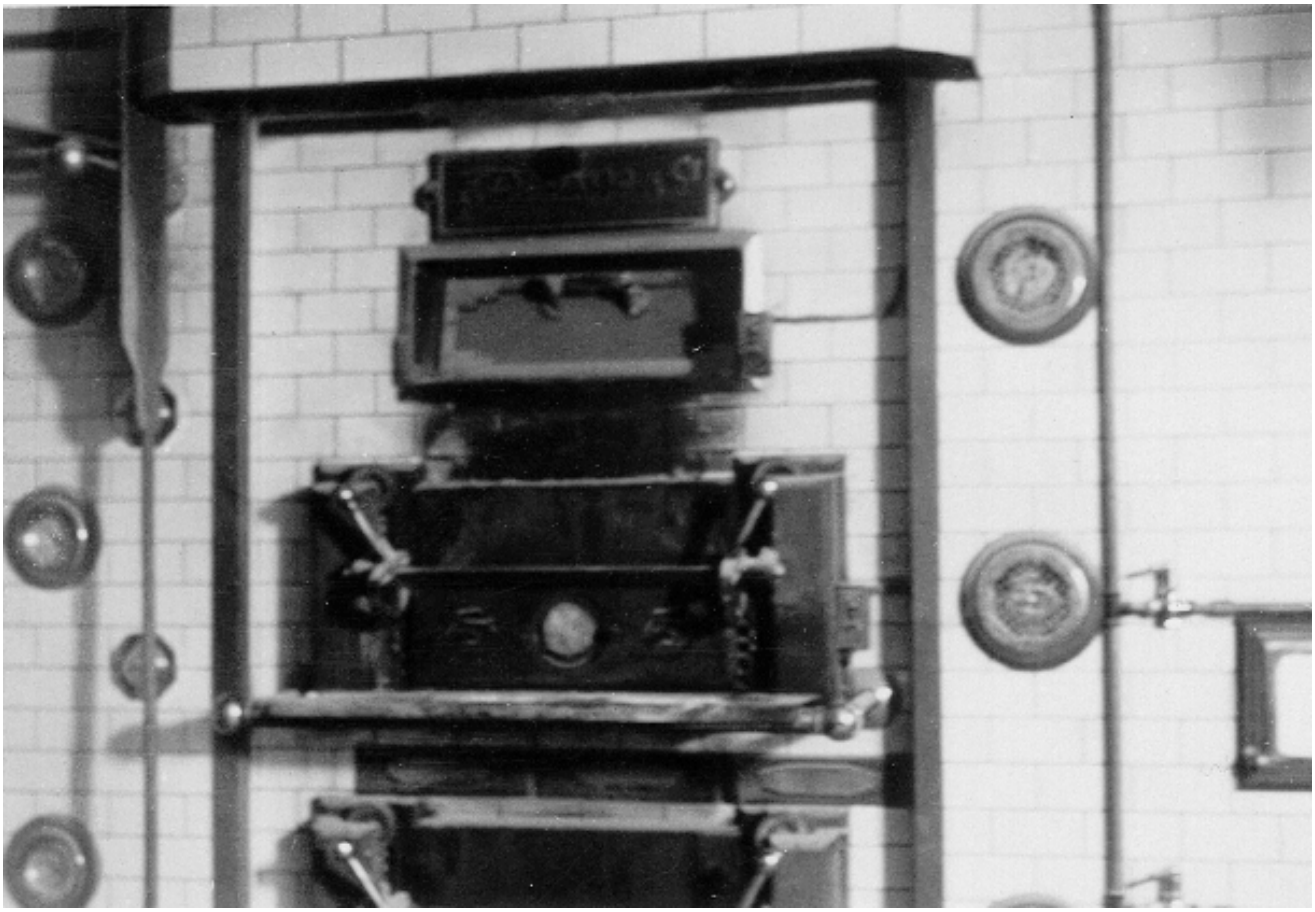

Four à pain construit en 1951 qui a remplacé les fours anciens à bois.

Adèle Génard épouse Michel Delfolie, Germaine Delfolie, sa fille et Jean-Paul Delfolie son petit-fils.

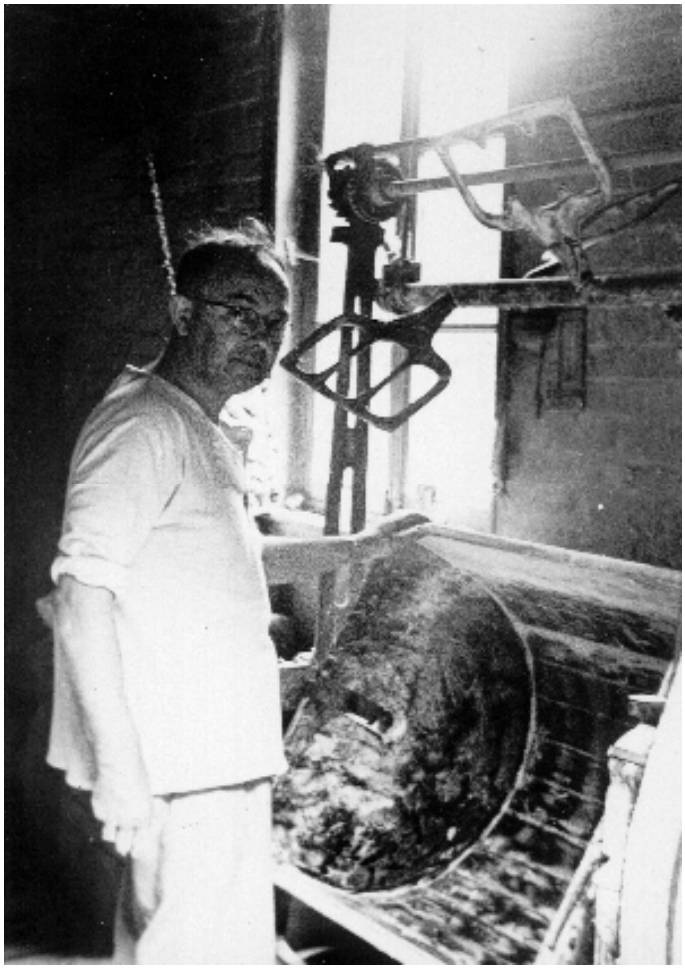

1960, Michel Delfolie et le premier pétrin mécanique qui a remplacé le pétrissage avec les bras.

La boulangerie Delfolie

C'est en 1951 que mon père Michel Delfolie, boulanger, fait construire pour notre magasin un four au charbon.

Une véritable révolution !

Plus moderne, plus pratique que le four au bois, il représentait le progrès.

La boulangerie était une histoire de famille. Mais reprenons tout depuis le début.

Mes grands-parents, Michel Delfolie et son épouse Adèle Génard (soeur d'Emile Génard, qui fut longtemps secrétaire de mairie), étaient boulangers rue Jean Jaurès (la rue s'appelait d'ailleurs à l'époque rue de la chapelle).

Pendant la première guerre mondiale, leur maison fut détruite par un obus. Pour pouvoir continuer à vivre, mon grand-père s'arrangea pour aller cuire son pain à la boulangerie Ruffin, rue de la Fontaine. Mais cette situation ne pouvait pas durer. Il fallait rapidement retrouver une maison. C'est ainsi qu'ils ont acheté celle située au 144, avenue de la Libération, dans laquelle j'habite aujourd'hui.

Ils ont fait faire les travaux nécessaires pour en faire une boulangerie par monsieur Edouard Morel (père), entrepreneur en bâtiments, qui a installé un four à bois.

Il n'y avait pas de pétrin à cette époque, le pétrissage, ce qui était très dur, se faisait avec les bras. Quelques années plus tard, ils ont enfin pu acheter un pétrin mécanique.

Quelque temps après, mon père, Michel, a rejoint son père (à l'époque il était fréquent que le fils porte le prénom de son père et la fille celui de sa mère).

Ils ont travaillé ensemble jusqu'en 1939, date à laquelle mon père est mobilisé. En 1940, mon grand-père meurt à l'âge de 58 ans, tandis que mon père est fait prisonnier en Pologne et en Russie six ans durant.

Pendant ce temps, c'est Adèle, ma grand-mère qui s'occupe de la boulangerie avec sa fille et sa belle-fille.

C'est la guerre, les papiers, les tickets de rationnement, les problèmes qui se posent, c'est très dur pour trois femmes.

Mon père reprend son travail en 1945 à son retour.

En 1951, la boulangerie marchait bien, alors il fait construire ce four au charbon qui la modernise.

Dès 1964, je fais les tournées avec ma soeur pour livrer le pain à domicile.

Mon père arrête son métier de boulanger en 1973. Malheureusement, il n'a guère le loisir d'en profiter car il décède en 1975.

Thérèse Delfolie.

Séance du 11 Septembre 1952

L'an mil neuf cent cinquante deux, le onze Septembre,
le Conseil Municipal de la Commune d'Aulnay de Saintonnge, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emile Gaillard, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : M.M. les membres inscrits à l'exception de : M.M. Paul Mineur, Henri Goillard, Pierre Monin, Aimé Sergent, Emile Moyaux, Lucien Dufouy.

M. Simonet Gérard a été nommé secrétaire.

Vu la circulaire préfectorale du 25 Août 1952.

Considérant :

1°/ l'état de la galerie vitrée de l'école de filles qui présente un danger pour la sécurité des enfants.

2°/ la vétusté de la chaudière du chauffage central qui n'est plus suffisante pour chauffer les classes dans les conditions normales.

3°/ le mauvais état de la cour d'école des garçons.

4°/ l'état des water des garçons qui présentent également un danger pour la sécurité des élèves.

Le Conseil Municipal :

Décide de modifier sa délibération du 28 Mai 1952 comme suit :

1re Urgence

Ecole de filles

1°/ Réparation de la galerie vitrée

2°/ Réfection d'une chaudière de chauffage central.

Ecole de garçons

1°/ Asphaltage de la cour d'école

2°/ Réparation des water

Sollicite une avance de la Caisse Départementale Solaire pour le règlement des dépenses ci-dessus en raison du manque de ressources de la commune.

Prie Monsieur le Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération.

Monsieur le Maire donne lecture de la note de M. le Inspecteur de l'aide Sociale informant que les Services de l'Assistance Publique avait versé à la commune la somme de 2.000 fr représentant les frais d'Etude des pupilles à charge de rembourser en sommes à :

Mme Lancette	450 fr.	pour le 4me trimestre 51.	
" d°	600 fr.	" le 1er Semestre 51.	
" d°	450 fr.	" le 2e Trimestre 52.	
Mr Lancette	500 fr.	" le 1er Semestre 52.	

Emploi des fonds de la Caisse Départementale Solaire

Modification du projet

Demande d'avance

Frais d'Etudes des Enfants de l'Assistance Publique

Extrait du registre des comptes-rendus des réunions du conseil municipal. Séance du 11 septembre 1952.

Le Conseil Municipal
Décide de reverser ces sommes aux intéressés.
Prie Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération.

Prolongement du Contrat d'une Employée Auxiliaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le contrat de Madame Busignies née Tanche Marulle expire le 30 Septembre 1952 et que Mme Aufeuille née Techy Jacqueline, qui a dû interrompre son travail en raison d'une intervention chirurgicale, n'a pas encore été autorisée par le docteur à reprendre son travail.

Etant donné que le Secrétaire de mairie ne peut assurer seul le travail pour une population qui compte maintenant près de 3.000 habitants et qu'à ce travail vient s'ajouter la tenue de la cabine téléphonique, M. le Maire propose de proroger le contrat de Mme Busignies jusqu'au 31 Décembre 1952.

Après en avoir délibéré :
Le Conseil Municipal :
Vu sa délibération du 9 Avril 1951
Approuve les propositions du Maire et proroge jusqu'au 31 Décembre 1952 le contrat de Mme Busignies. Il décide en outre que cette prorogation est la dernière et se propose de prendre d'autres dispositions si la situation actuelle subsistait.
Prie Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération.

Concessions au Cimetière

Relèvement des taux

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que par délibération en date du 12 Juin 1952, le Conseil Municipal avait décidé de porter à 1.500 frs le m². de terrain concédé à perpétuité au cimetière communal.

Monsieur le Préfet du Nord par lettre du 1er Juillet 1952 nous a fait connaître que tous les prix fixés sur le plan départemental étaient bloqués à leur niveau du 1er Mars 1952.

Il propose de revoir ce prix tout en permettant à la commune, étant donné ses maigres ressources, de récupérer les dépenses qui ont été engagées pour le nouveau cimetière.

Après en avoir relevé le prix de revient de celui-ci qui se monte à 610.000 frs, suivant détail ci-dessous.....

Achat du terrain et frais de notaire	220.000.-
Clôture	390.000.-
	610.000.-

Le Conseil Municipal :
Décide d'appliquer le tarif ci-après, considérant que seule 8 m² pourront être concédés :

Concession perpétuelle	700 frs	le m²
" centenaire	550 frs	d°
" cinquantenaire	300 frs	d°
" trentenaire	200 frs	d°
" 15 ans	150 frs	d°

Qu'il Monsieur le Préfet de bien vouloir approuver la présente délibération.

Construction de préaux aux écoles

Marchés Complémentaires et de Régularisation

Monsieur le Maire soumet au Conseil les marchés complémentaires suivants, établis par l'architecte communal pour régulariser les variations de prix constatés et les travaux supplémentaires exécutés, au cours de la réalisation du projet de construction de préaux aux écoles ayant fait l'objet du procès-verbaux d'adjudication en date du 14/11/1952 approuvé par Monsieur le Préfet du Nord le 1er Décembre 1951.

1er Lot : Terrassement, Maçonnerie, Cimentage.

Adjudicataire : M. Edouard Morel.

Montant du devis	Travaux exécutés	Dépassement
271.098.	634.098	356.400..

2ème Lot : Charpente Métallique et Serrurerie.

Adjudicataire : M. Emile Bulon

Montant du devis	Travaux exécutés	Dépassement
617.445.	719.895.	102.750..

3ème Lot : Couverture, Zinguerie et Divers

Adjudicataire : M. Emile Bulon

Montant du devis	Travaux exécutés	Dépassement
337.571	363.446.	25.875.

5ème Lot : Peinture et vitrerie

Adjudicataire : M. Maurice Sevaud

Montant du devis	Travaux exécutés	Dépassement
26.313.	211.013.	184.700..

Vu et approuvé
Lille le 16 octobre 1953
Pour le Préfet du Nord
Le Chef de division délégué
Signé : [illegible]

Après étude et discussion

Le Conseil Municipal,

Approuve les marchés complémentaires qui lui sont soumis en autorisant le Maire à les signer.

Dit que le supplément de dépense s'élevant à la somme totale de 610.725 francs fera l'objet de l'inscription d'un crédit de cette importance au Budget supplémentaire de 1953..

Qu'il Monsieur le Préfet de bien vouloir approuver les marchés joints avec la présente délibération..

Soyer du presbytère

M. Victor Hélmet demande à M. le Maire si le dossier du presbytère a été révisé, comme en a décidé le Conseil Municipal dans sa séance du 10 Août 1952.

M. le Maire informe son collègue que lors de la réunion du 28 Août 1952, l'assemblée a décidé de renoncer à l'agrandissement de la surface couverte.

Après discussion M. Hélmet quitte la séance.

Questions diverses

M. Grégoire, adjoint aux travaux met au collègues au courant des travaux actuellement en cours (ciment, canalisations pour évacuation eau du cimetière et de la route Nationale).

Le Secrétaire

Les communions en 1952.

Chorale Saint Martin et Manécanterie* – Messe de Saint Cécile du dimanche 4 décembre 1955.
* Manécanterie : école de chant attachée à une paroisse pour y former les enfants de choeur.

Les glaces de Mathilde

Mathilde, tout le monde la connaissait à Aulnoy, surtout les enfants : Mathilde et ses glaces.

Elle s'appelait Mathilde Rombeaux et habitait rue de Feleine. Elle avait deux filles et deux garçons.

Elle passait dans les rues chaque jeudi et chaque dimanche, quel que soit le temps, dans sa carriole tirée par un cheval et elle s'annonçait avec une trompette.

Et là, on voyait accourir les enfants autour d'elle.

Elle avait une réputation qui s'étendait au delà d'Aulnoy. Ses glaces étaient délicieuses, les meilleures.

Elle les faisait elle-même, bien entendu, il existait quatre parfums au choix : chocolat, vanille, fraise et framboise.

Mais elle faisait aussi les grandes glaces pour les mariages, les communions, enfin les grands événements.

Evidemment ce n'était pas comme maintenant, des glaces en forme de livre ou de berceau, c'était un grand bloc de glace, qu'elle amenait dans une marmite.

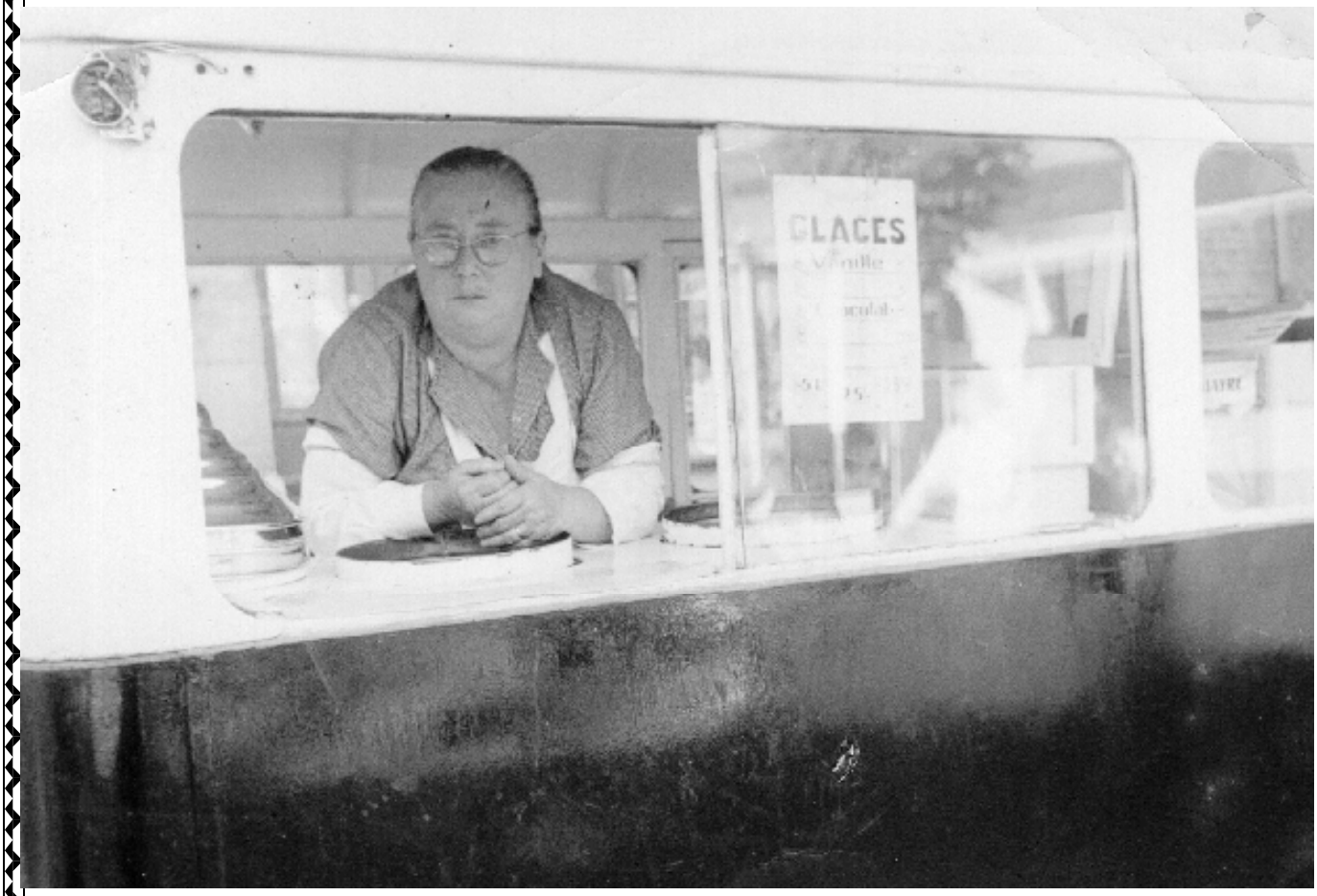

Mais que c'était bon !

C'est également elle qui livrait les grands blocs de glace aux bouchers d'Aulnoy pour qu'ils puissent conserver leur viande dans ce qu'ils appelaient la glacière.

Mais Mathilde ne faisait pas que cela. Elle ramassait le blé qu'elle concassait et le soir, elle faisait sa farine du mois.

Mathilde a tourné jusqu'en 1961.

Sa belle fille, Elodie Rombeaux, a repris l'affaire jusqu'en 1976.

Les personnes nées à cette époque parlent encore des glaces de Mathilde.

Rien ne les égalera !

Maria Batillot.

Mathilde, Blanche Petit est née à Valenciennes le 13 septembre 1900 de Louis Petit et de Clémence Quéniaux.

Elle épouse le 18 novembre 1922, à Aulnoy, Charles Rombeaux, marchand de poissons.

Ils habitent au 43, rue de Feleine.

Veuve en 1958, Mathilde est décédée à Aulnoy le 25 janvier 1968.

Noël des Vieux Travailleurs dans les années 50.

1955 : premier concours de boules de bois des cinq chemins, devant le café «Chez Nazaire et Florine», rue de Préseau.

Le même concours, rue de la Barre.

En juillet 1955 : concours de boules de bois devant le café «Chez Nazaire et Florine», rue de Préseau.

L'amicale laïque : société phare des années 50

L'amicale laïque a été créée en février 1956. L'association avait pour but la défense de l'école laïque qui était à l'époque, beaucoup plus que maintenant, en concurrence avec l'école privée.

En 1959, elle est présidée par Victor Matta.

Ses recettes venaient de l'oganisation de bals, soupers dansants.

Plusieurs années de suite, nous avons installé un chapiteau sur la place et on faisait venir de grands orchestres tels les «Lucky's Tramps» mais aussi Aimable qui est venu plusieurs fois.

Nous faisions réchauffer du cassoulet ou de la choucroute (en boite). L'affluence était telle qu'on n'avait parfois pas le temps de laver les assiettes. Aussitôt ramenées vides, elles repartaient pleines.

Les gens se bousculaient à l'entrée au point que la vente des billets n'arrivait plus à suivre alors les organisateurs vendaient des billets dans la foule. Une belle réussite à chaque fois.

Robert Malaquin.

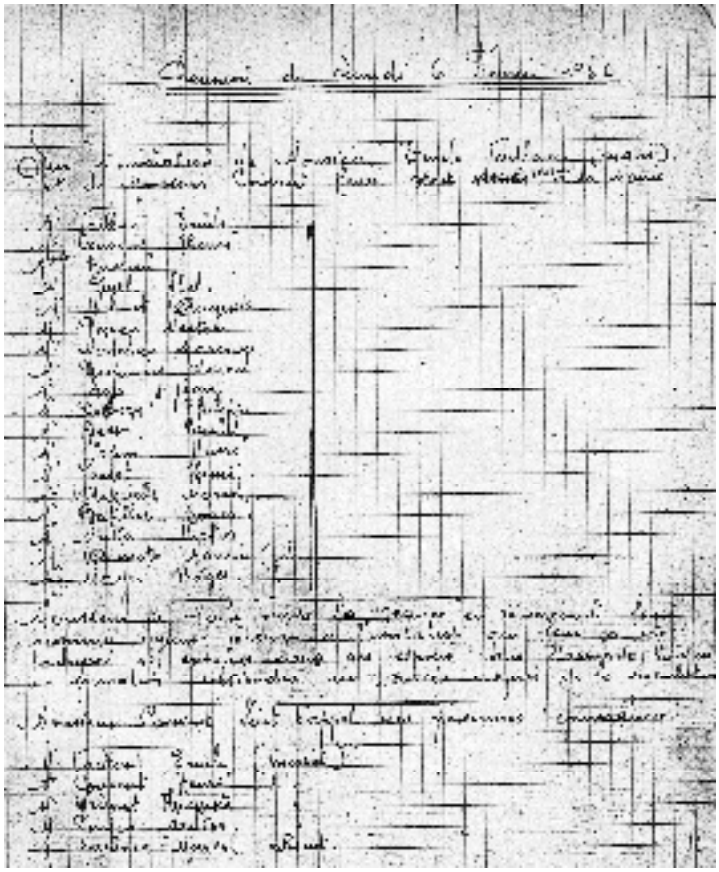

Compte-rendu de la première réunion de l'Amicale Laïque le lundi 6 février 1956.

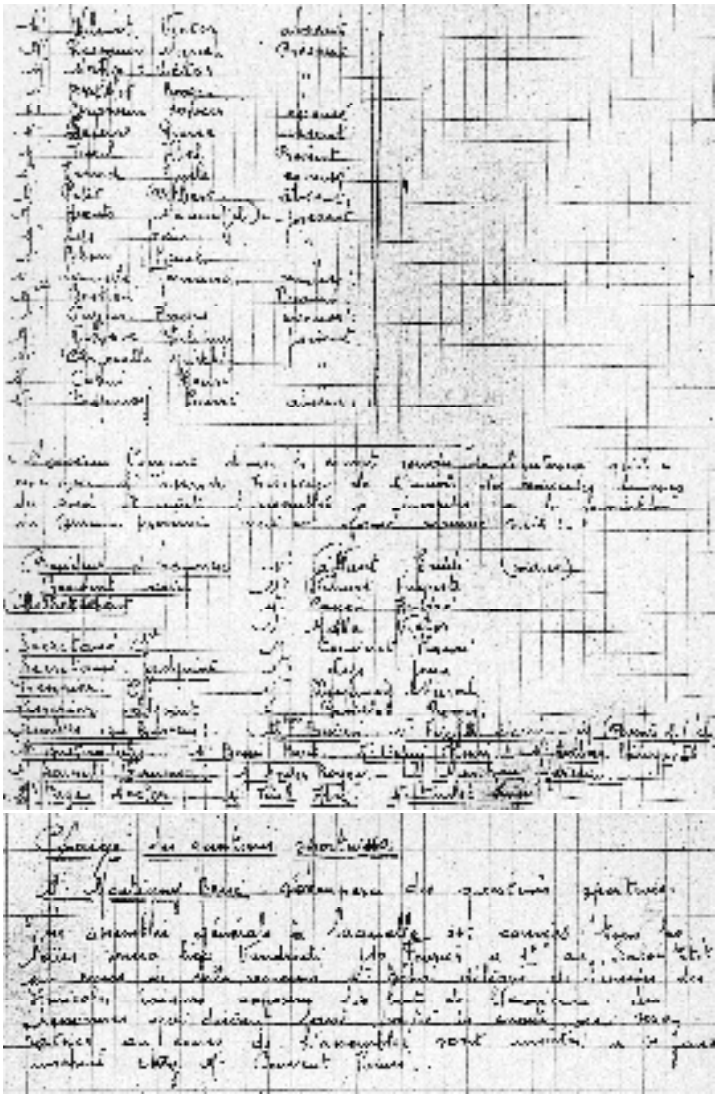

Cahier aimablement prêté par madame veuve Henri Couvent.

Les conscrits en 1955.

Les conscrits en 1958.

La conscription

Le service militaire obligatoire a été une étape majeure dans la vie de plusieurs générations de citoyens français.

1793 : première expérience de service militaire : l'assemblée sachant qu'elle ne trouvera plus assez de volontaires, prend une loi qui introduit la notion d'obligation. Ce n'est pas encore un service universel démocratique puisque le remplacement est autorisé.

19 fructidor an VI (19 septembre 1798), instauration de la conscription (c'est à dire l'inscription sur des tableaux des jeunes gens de 20 à 25 ans). Tous les conscrits ne rejoignent pas l'armée, c'est le pouvoir législatif qui décide chaque année du contingent. La durée du service est fixée à 5 ans.

Dès 1818, une nouvelle organisation militaire de la France se met en place : petit nombre d'hommes levés par tirage au sort mais longue durée du service (6 ans) et possibilité de remplacement.

En 1824 : la durée du service est portée à 8 ans.

En 1832 : le temps du service est de 7 ans.

Le 27 juillet 1872, obligation du service militaire personnel et non plus seulement la conscription. Le tirage au sort est retenu, la durée du service est de 5 ans.

Le 15 juillet 1889 est votée la loi dite des 3 ans. Le service écourté est désormais imposé à tous.

En 1906, 259 930 hommes d'une même classe d'âge sont appelés sous les drapeaux. Le service est de 2 ans.

1914, la durée du service militaire est rétablit à 3 ans. L'âge d'appel est réduit de 21 à 20 ans. Plus de 300 000 jeunes gens se font recenser. Plus des 2/3 seront incorporés en octobre.

De 1914 à 1918, la conscription va permettre le recrutement de 8 millions d'hommes. La phase de recensement et d'examen des jeunes conscrits passe de 6 mois à 3 mois pour accélérer les incorporations.

Depuis 1915, la conscription ne s'effectue plus au niveau régional mais national. Cela participe à la découverte pour les conscrits d'autres cultures mais aussi pour certains à l'apprentissage de la langue nationale.

En 1922 : le service passe à 18 mois. Le caractère républicain de conscription est une valeur préservée.

Le 31 mars 1928, le service passe à 12 mois.

En 1946 : instauration du service militaire interrompu durant la guerre.

1950 : le service passe de 12 mois à 18 mois. Cette mesure permet à la France de répondre à ses engagements auprès de l'OTAN.

En 1952-53, les effectifs des conscrits appelés augmentent sans devenir encore majoritaires (33,8 % des effectifs).

Durant la guerre d'Algérie (1956-62), le nombre des appelés passera de 200 000 en 1956 à 450 000 en 1957. Au total 1,5 million d'appelés nés entre 1935 et 1942 sont affectés, leur effectif représente 80 % des militaires engagés.

1963 : la durée du service militaire est réduite à 16 mois.

La loi du 9 juillet 1965 institue le service national.

En 1970, la loi Debré réduit la durée du service militaire à 12 mois.

Janvier 1992 : sa durée est réduite à 10 mois.

Le 28 octobre 1997, la réforme du service national est adoptée, elle suspend l'appel sous les drapeaux de tous les Français nés après le 31 décembre 1978, mais elle ne supprime pas la possibilité d'un retour à la conscription.

Les sobriquets d'Auno

Dans le Auno Infos historique précédent qui couvrait la période 1941-1950, Henri Maillard nous racontait l'histoire d'Henri Damez que l'on surnommait «Casquette», nous précisant qu'à l'époque, tous les Aulnésiens avaient un surnom.

Voici la liste des sobriquets des Aulnésiens de l'époque.

Certains se reconnaîtront !

- Accoucheux
- Amboise
- Arichaux
- Babette
- Badinguet
- Barbu
- Barette
- Bacul
- Baudet
- Bedeau
- Berger
- Bermerain
- Blanc
- Bleu
- Boîte au poif
- Bon dieu
- Bontemps
- Bottechia
- Bottine
- Boudin
- Bouque ouverte
- L'brouzé
- Cacouene
- Cadeu
- Cailleu
- Calice
- Camayat
- L'canari
- Carrement
- Carrier
- Carotte
- Casquette
- Casseur
- Chabeuts
- Chigarette
- Coco
- Cocrête
- Colonel
- Commissaire
- Corbeu
- Cordonnier
- L'Couet
- Coutieu
- Couvreux
- Cras gilet
- Cul d'oson
- Du burre
- Du chef
- Du leu
- Fauvette
- Fin cul
- France
- Frise
- Gapite
- Gate
- Godeut
- Gorière
- Gougoute
- Gris
- Groeu deus
- Grosse panche
- Gueule au peut
- Hariceu
- Labbe
- Lacia
- Lait burre
- L'dreule
- L'lapin
- Leu
- Liefe
- Louch'peut
- Maguette
- Malbroucq
- Maleu
- Mamour
- Marabout
- Mariscoule
- Matta noire gueule
- Merliti
- Minteux
- Molin
- La Montagne
- Nanette
- Nazaire à l'tierre
- Nazaire au beu
- Nazaire au fier
- Nénés
- Noir
- Nouquin
- Olène
- Osile
- Pagnon
- Pain fourré
- Papa Jules
- Paté
- Pepette
- Perruquet
- Peunn'tier'
- Peu à pipe
- L'pinchon
- Plafonneux
- Prot prot l'althéa
- Proute
- Puch'tier
- Quintin
- Raton
- Rêt'leu
- Révérend
- L'rossignol
- L'ret'leu
- L'rot'leu
- Sapiette
- Suisse
- Tambour
- Tatio (Tatieu)
- Tatoule
- Tenture
- Tetienne
- Tondu
- Toto
- Trompette
- Zeu
- Zic
- Zozo